

ETAT RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS

DU CHEF DE : LE NEW 288 Société par actions simplifiée
288 rue de Clermont 60000 Beauvais
Sauf inscription prise à une autre adresse

**ABSENCE
D'INSCRIPTION :** Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 11/10/2022
Privilèges du Trésor à jour au 11/10/2022
Protêts à jour au 11/10/2022
Nantissements du fonds de commerce à jour au 11/10/2022
Nantissement judiciaire provisoire : art. R 532-1 et suivants du Code des
Procédures Civiles d'Exécution à jour au 11/10/2022
Nantissement judiciaire définitif : art. R 533-1 et suivants du Code des
Procédures Civiles d'Exécution à jour au 11/10/2022
Nant. jud. art.53 anc.CPC à jour au 11/10/2022
Nantissements du fonds artisanal à jour au 11/10/2022
Nantissement de fonds agricole à jour au 11/10/2022
Nantissements de l'outillage matériel et équipement à jour au 11/10/2022
Gages des stocks à jour au 11/10/2022
Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 11/10/2022
Déclarations de créances à jour au 11/10/2022
Warrants (trois catégories) à jour au 11/10/2022
Publicités de contrats de location à jour au 11/10/2022
Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 11/10/2022
Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 11/10/2022
Biens inaliénables à jour au 11/10/2022
Prêts et délais à jour au 11/10/2022
Nant. prov. parts sté civile à jour au 11/10/2022
Nant. jud. déf. parts sté civile à jour au 11/10/2022
Nantisssem. parts sté civile à jour au 11/10/2022
Hypothèque fluviale à jour au 11/10/2022
Hypothèque maritime à jour au 11/10/2022

Pour état conforme comprenant 0 inscription.

Tarif fixé par les articles R 444-3 (annexe 4-7) et A. 743-8 à A 743-18 du code de commerce.

* NB : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

Dé livré à Beauvais, le 12 octobre 2022

Le Greffier,



**Greffé du Tribunal de Commerce de
Beauvais**
BP 90458
60004 Beauvais Cedex
Téléphone : 03.44.06.74.00

Réf. Greffe : 2022 / 759

ETAT RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS GAGES SANS DEPOSSESSION

DU CHEF DE : LE NEW 288 Société par actions simplifiée
288 rue de Clermont 60000 Beauvais
Sauf inscription prise à une autre adresse

**ABSENCE
D'INSCRIPTION :** Animaux à jour au 11/10/2022
Horlogerie et bijoux à jour au 11/10/2022
Instruments de musique à jour au 11/10/2022
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les
autres catégories à jour au 11/10/2022
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques à jour au
11/10/2022
Matériels liés au sport à jour au 11/10/2022
Matériels informatiques et accessoires à jour au 11/10/2022
Meubles meublants à jour au 11/10/2022
Meubles incorporels autres que parts sociales à jour au 11/10/2022
Monnaies à jour au 11/10/2022
Objets d'art, de collection ou d'antiquité à jour au 11/10/2022
Parts sociales à jour au 11/10/2022
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques à jour au
11/10/2022
Produits liquides non comestibles à jour au 11/10/2022
Produits textiles à jour au 11/10/2022
Produits alimentaires à jour au 11/10/2022
Autres à jour au 11/10/2022

Pour état conforme comprenant 0 inscription.

Tarif fixé par les articles R 444-3 (annexe 4-7) et A. 743-8 à A 743-18 du code de commerce.

* NB : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

Délivré à Beauvais, le 12 octobre 2022

Le Greffier,

